SM Massy-Antony-Hauts-de-Bièvre pour le chauffage urbain et le traitement des résidus ménagers (SIMACUR) (Siren : 259100741)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Massy
Arrondissement	Palaiseau
Département	Essonne
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	22/04/1969
Date d'effet	22/04/1969

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Pierre OLLIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Massy
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	91300 MASSY
Téléphone	
Fax	
Courriel	e.gremillard@simacur.fr contact@simacur.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	263 916
Densité moyenne	4 477,71

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 2 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
92	Antony (219200029)	63 991
91	Massy (219103777)	51 307

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
91	CA Communauté Paris-Saclay (200056232)	CA
92	Vallée Sud-Grand Paris (200057966)	CA

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains *Gestion du service public du chauffage urbain et réalisation des investissements nécessaires à cet effet. Les communes d'Antony et de Massy adhèrent au syndicat pour la seule compétence relative au service public du chauffage urbain.* A la carte : La compétence a été conservée par : Chilly-Mazarin
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *L'établissement public territorial Vallée Sud Grand Paris et la communauté d'agglomération Communauté Paris Saclay (CACPS) adhèrent au syndicat pour la seule compétence relative au traitement des déchets ménagers et assimilés. la CACPS adhère en propre pour les communes de Chilly-Mazarin, Massy, Verrières-le-Buisson et Wissous et l'EPT Vallée Sud Grand Paris pour les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Sceaux.* Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)